

Réunion de bureau le 02 novembre 2016

Membres présents: Séverine BARDAUD, Thierry BARDAUD, Régis PILLON, Olivier GEORGES

Début de la réunion à 19h25

1) Bilan de l'été =

- Master 2 Professions Juridiques du Sport 2016-2017: le Bureau regrette ne pas avoir eu assez de temps pour faire connaissance avec la nouvelle promotion et notamment de temps pour présenter l'association et ses services comme les autres années. A ce jour, le Bureau relève que l'intégralité de la promotion n'a pas encore adhéré à LEX SPORTIVA. Les six personnes qui n'ont pas adhéré ce jour n'ont pas renvoyé leur fiche de renseignement complétée à l'attention de Séverine. Le Bureau regrette le nombre trop insuffisant de filles au sein du Master (ndlr, 3), notamment en comparaison avec d'autres Masters.
- Événements: Thierry rappelle que l'annulation du Tournoi inter masters résulte d'une décision de Charléty. Il sera question d'étudier la possibilité de l'organiser l'année prochaine avec une participation des autres associations d'anciens. Plusieurs pistes en région parisienne sont étudiées tandis que Régis propose éventuellement de l'organiser au stade Bauer entre juin et juillet. Pour ce qui est des apéros, il y a une préférence pour maintenir une co-organisation avec les anciens de Marseille. Thierry et Séverine en profitent pour nous informer que l'activité est un peu au point mort au sein de l'association des anciens de Marseille. Un apéro (ou galette des rois) est envisagé dans le courant du mois de janvier.
- Publication d'articles: Thierry confirme la publication de six articles au cours des JO et rappelle que des articles d'anciens sont publiés dans d'autres sites (le Petit Juriste notamment). Régis indique que sa collaboration avec les Editions Législatives n'est plus d'actualité.

2) Le café juridique =

- Etat des lieux spécifique: Olivier nous informe que la représentante de l'association sera cette année Camille DELZANT tandis que celui qui représentera le LDS sera David JACOTOT. Le sujet renvoie aux partenaires sociaux. Olivier est dans l'attente de connaître le troisième intervenant professionnel ainsi que la problématique retenue. Le Bureau souhaite que le sujet soit ouvert vers le sport amateur et qu'il y ait éventuellement un(e) intervenant(e) du CoSMoS.

- Etat des lieux général: le format de l'événement (ndlr, matinée en semaine) reste inchangé. Thierry se charge toutefois de tenter de l'inscrire comme formation éligible pour les avocats.

Pour ce qui est du lieu, le café Indiana à Paris reste une option. Pour ce qui est de la date, cette dernière sera déterminée par les intervenants même si le mois de mars est privilégié. Olivier s'engage à tenir le Bureau informé de l'avancement du projet.

3) Weekend de fin d'année =

- Date et lieu: le samedi 3 décembre 2016 a été arrêté le 7 octobre 2016 avec l'accord de l'équipe pédagogique qui a confirmé être représentée avec les personnes de Cécile CHAUSSARD, Gérald SIMON et David JACOTOT . Concernant le lieu, le siège social de la FFTT constitue à ce jour la piste la plus sérieuse. Le Bureau demeure dans l'attente d'une confirmation.

- Remise de diplômes: le Bureau ignore ce jour l'identité des trois premiers de la promotion 2015-2016.

Thierry expose les lots qui seront réservés aux lauréats : les mementos de la FFCO pour le 3^{ème}, le magazine "les sportives" pour les 3 lauréats 3 étudiants, trois abonnements aux "Acteurs du Sport", trois conférenciers. Le Bureau demeure dans l'attente d'une réponse de l'équipe enseignante concernant les actes du colloque relatif au contrôle antidopage. Thierry propose d'offrir des places pour les prochains championnats du monde qui auront lieu en France (hockey sur glace et handball) au major. L'idée d'une stadium box est également envisagée. La proposition est retenue.

- Séminaires: le Bureau a toujours le souhait de les rendre obligatoires. Différentes pistes sont envisagées parmi nos anciens: Mickaël Bigorie, Anne-Sophie Pointet, Régis Pillon, Paul Sauvage ou encore Emeline Mehukaj. Le Bureau s'occupe à se rapprocher des anciens afin de sonder ces derniers.

- Divers: le Bureau revient sur les différentes rencontres sportives du weekend en région parisienne. Thierry souhaite retenir les seuls matchs qui ont lieu à Paris à l'exception du match Nanterre-Strasbourg qui pourrait avoir lieu vendredi soir. Thierry et Régis souhaiteraient que la rencontre Paris et Bayonne (rugby masculin) puisse être retenue. On demeure dans l'attente de la programmation afin de pouvoir retenir une rencontre vendredi et une autre le dimanche. Toute rencontre le samedi ne sera pas retenue.

Olivier communique sur une proposition de restaurant pour le dîner samedi soir. La proposition est acceptée par le Bureau mais aucune décision n'est prise. Olivier

demeure dans l'attente d'autres propositions. Pour rappel, les propositions doivent prévoir une formule à 25 euros et une à 30 euros.

4) Relation avec le LDS/Master =

- Interventions: le Bureau est satisfait de la plus grande implication des anciens et relève avec satisfaction la plus grande confiance à son égard. Sont a priori prévus cette année dans le cursus pédagogique: Séverine, Charles Bringand, Olivier et Mathieu Lacour.
- Taxe d'apprentissage: Régis explique au Bureau que l'incident en lien avec le montant de la taxe perçu par le Master PJS résulte d'une erreur commise par l'université de Bourgogne. Il indique qu'il va effectuer une vérification auprès de son service comptable mais rappelle que la somme transférée se dirige vers l'université et non le Master (= risque que la somme soit reversée à plusieurs masters). La nouvelle campagne pour la taxe d'apprentissage, avec la participation des enseignants débutera à la fin du mois de novembre.

5) Activités internes =

- Annuaire: Séverine et Thierry confirment qu'il est à jour et peut être communiqué. Thierry précise qu'il existe une nouvelle publicité insérée.
- Partenaires: le Bureau arrive de nouveau à la conclusion que l'arrivée de partenaires financiers est complexe et il se résout à ne plus effectuer de démarches en ce sens. Concernant l'annuaire, Régis propose un imprimeur afin que nous puissions adresser des versions papier. Il semble que l'impression soit compliquée en raison de la qualité des photos et autres illustrations dans l'annuaire.
Le Bureau souhaite repartir une année de plus avec ECotiz dont il loue l'efficacité. On chercherait toujours à vendre le produit auprès de nos membres afin de pouvoir mieux négocier le service en question.
- Site internet: des mises à jour ont été effectuées tandis que d'autres sont en cours. Le Bureau est notamment dans l'attente de connaître l'identité de l'enseignant en charge du cours relatif au management du sport ainsi que la spécialité de Mme SOURZAT Claire.

- Gala 2017: Thierry exprime le souhait d'organiser un événement à Paris avec un budget approximatif de 1800 euros et dans lequel on inviterait des représentants d'autres associations d'anciens ainsi que des personnalités de droit du sport. Séverine et Olivier souhaitent maintenir un gala à Dijon. Thierry propose par conséquent d'organiser cet événement de "réseautage" à la place du weekend de fin d'année. Cela sera débattu ultérieurement. Pour ce qui est du gala à Dijon, il devrait être organisé courant avril. La date retenue sera fonction des dates d'examen.
- Cotisation: le Bureau envisage une évolution du montant de la cotisation lors de l'adhésion à l'association. Il est question de savoir si on maintient la formule "dix euros minimum" ou si on prévoit une augmentation à hauteur de quinze euros. Régis propose de mettre en place un sondage afin que les adhérents se prononcent directement.

Fin de la réunion à 21h.

Thierry BARDAUD
Président

Olivier GEORGES
Secrétaire